



www.mairie-bras.fr

N°42

Le journal de *Bras*

Janvier, février, mars 2020



DOSSIER :

SCHÉMA DE COHÉSION TERRITORIAL
P. 8 à 11

ENVIRONNEMENT

p. 4 & 5

JEUNESSE

p.6 & 7

SPÉCIAL NOËL

p.16



Forum des associations



Journée Templière



Spectacle médiathèque



Journée du patrimoine



Atelier Halloween



Ludothèque itinérante



Théâtre volant



Cérémonie du 11 novembre



Conférence lithothérapie



Soirée Téléthon



Marché de Noël



Marché de Noël

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : UN HOMMAGE HAUT EN COULEURS !

Nombreuses étaient les autorités présentes à Bras pour cette commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1945. Les officiers et stagiaires de la Préparation Militaire Marine de Brignoles, les jeunes sapeurs pompiers de Pourrières, le capitaine de la caserne des pompiers de Saint-Maximin, les officiers de la gendarmerie

de Saint-Maximin, le Comité Communal des Feux de Forêts de Bras, les membres des associations patriotiques (Fnaca, Souvenir Français et UNC), la police municipale, les élus locaux se sont unis aux élèves de l'école élémentaire de Bras et aux élèves de la classe "Défense" du collège de Barjols pour rendre ce vibrant hommage.





MME MARTINE BOLIN, DE CONSEILLÈRE À ADJOINTE



Conseillère municipale depuis le début du mandat, Madame Martine BOLIN a été élue 3^{ème} adjointe au maire déléguée à la Communication ainsi qu'au développement économique et touristique en remplacement de Mme Aude Bessière lors du conseil municipal du 30 septembre dernier. Elle occupera cette fonction jusqu'à la fin du mandat.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Dans cette période préélectorale, les communes doivent faire preuve de prudence en terme de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Le maire de Bras a choisi de se conformer de manière très stricte à cette loi en décidant de ne plus rédiger l'éditorial dans les publications.

L'éditorial de votre journal de Bras est donc momentanément suspendu.

Nous vous remercions de votre compréhension.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour ces élections, de **nouvelles modalités d'inscription** sur les listes électorales vont être appliquées :

- Il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
- Vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales directement par internet sur le site service-public.fr
- Vous aurez la possibilité de vérifier vous-même votre situation électorale sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 42 édité par la commune de Bras à 1350 exemplaires.

Directeur de la publication :


Franck PERO

Rédacteur en chef :

Martine BOLIN

Conception :

service communication

Impression : CMA Pub, 83470 Saint-Maximin 

Ont participé à ce numéro :

Franck PERO, Martine BOLIN, Jean-Pierre RIVIER, Anne COUPLEZ,

Dominique DE PUYDT, les services municipaux et les associations de Bras

Crédits photos et illustrations : Jean-Pierre Rivier, Martine BOLIN,

Yves Danrey (responsable Services Techniques), les associations, Freepik



BRAS SOUS LES EAUX

Bras a connu, comme de nombreuses communes dans le Var, des épisodes pluvieux particulièrement sévères. Heureusement, notre commune n'a subi que des dommages matériels. Par contre, les dégâts sont quelques fois importants et le traumatisme toujours présent. La commune

adresse tout son soutien aux Brassois touchés par ces événements.

Afin de faciliter la prise en charge des réparations, nous avons obtenu à deux reprises le placement en état de catastrophe naturelle.

Je tiens à adresser tous mes remerciements à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps durant cet événement.

Un grand merci aux membres du CCFF qui sont venus nombreux, aux élus qui se sont mobilisés, aux nombreux administrés qui ont proposé spontanément leur aide et un hébergement, aux services municipaux qui avaient préparé avec sérieux tous les équipements, aux pompiers pour leur disponibilité et professionnalisme.

Le Maire



le tri c'est facile !

Le tri des déchets ménagers, un geste appris aussi à l'école !

Les élèves ont participé à une action de sensibilisation menée en partenariat avec le SIVED.

Il a été demandé à chaque enfant d'apporter en classe un déchet provenant de son domicile : plastique, verre, carton, papier, déchet alimentaire,...

En classe, ils ont réfléchi à la destination de leurs déchets en fonction de leur matière. À chaque bac de tri son déchet ! Tous les élèves ont joué le jeu avec enthousiasme et ont beaucoup appris de cette expérience.

Cette sensibilisation participative avec les élèves leur a permis de comprendre les bons gestes à adopter et les enjeux pour l'environnement.

Une démarche à saluer !

"On a appris que les piles usagées peuvent être dangereuses si on les jette dans la poubelle des déchets ménagers!"

Une élève de CE2



SIVED
Nouvelle Génération



INITIATIVE LOCALE :

Opération "ramassage de déchets",
chemin des Signols

Dimanche 27 octobre 2019, à l'initiative d'une famille de riverains du quartier des Signols, quelques habitants éco-citoyens se sont joints afin de ramasser sur les 1400m du chemin les divers déchets jonchant ses abords (canettes, plastiques, emballages divers et autres).



Équipés de gants, sacs et accessoires de ramassage, la "collecte" fût très "fructueuse" et notre environnement redevint plus naturel.



Un grand merci aux participants et aux organisateurs, dont Clara et Léna, de cet éco-geste de sensibilisation, qui pourrait se renouveler et se développer... dans notre charmant village !

Des ados avec les enfants de l'accueil de loisirs

Régulièrement, des adolescents se rendent à l'école sur le temps périscolaire pour revoir leurs anciens animateurs et passer un moment avec les nouvelles générations.

Afin de renforcer ce lien naissant entre les anciens élèves de l'école et les plus petits, l'équipe de l'accueil de loisirs a sollicité ces ados pour participer avec les enfants à la dernière journée du centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint. Ils ont donc participé activement à la préparation de cette journée et à son déroulement.

De la réflexion des recettes des pizzas jusqu'à leur service, en passant par la cuisine ! Et comme cela ne leur suffisait pas, ils se sont aussi chargés de la décoration de la salle pour la "boum" de clôture.

Dans le même esprit que la démarche mise en place avec le CCAS et les personnes âgées qui participaient à des rencontres avec les enfants de façon régulière, l'équipe d'animateurs souhaite fortement que ce lien naissant perdure et se consolide avec le temps !



Écoles : des équipements numériques mis en place



Nous vous en parlons dans le précédent numéro de votre journal (Vie scolaire - p. 15) et c'est chose faite : chaque classe de l'école de Bras est désormais pourvue d'un équipement numérique simple (maternelle) ou interactif (élémentaire).

Ce nouvel outil destiné à moderniser l'apprentissage permet aussi aux élèves de se familiariser avec les nouvelles technologies.

Ils ont fêté Halloween !

À l'occasion d'Halloween, la médiathèque a proposé deux après-midis ludiques aux enfants de la commune : jeu de rôle pour les ados brassois et atelier créatif et concours de déguisement pour les plus petits !

De quoi s'amuser en se faisant quelques frayeurs...



De drôles de créatures ont envahi la médiathèque !

Ludothèque itinérante : de nouvelles dates arrivent !

La ludothèque itinérante de l'association Yaka Jouer réinvestira les locaux de la médiathèque de Bras dès la rentrée de janvier 2020.

Rendez-vous comme d'habitude les 1^{ers} samedis du mois, en après-midi (14h-16h30), pour passer un moment en famille ou entre amis autour de jeux de société !

Prenez note :

- Samedi 11 janvier
- Samedi 8 février
- Samedi 14 mars
- Samedi 11 avril



Des détectives en herbe en salle du conseil

Ils étaient une centaine, enfants et parents, à jouer aux petits détectives lors du spectacle aussi drôle qu'énergique "Allan Watsay, détective privé" programmé fin octobre dernier.



LE PROJET DE RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉSION TERRITORIAL ARRÊTÉ PAR LA PROVENCE VERTE

Le schéma de cohésion territorial, *quésaco* ?

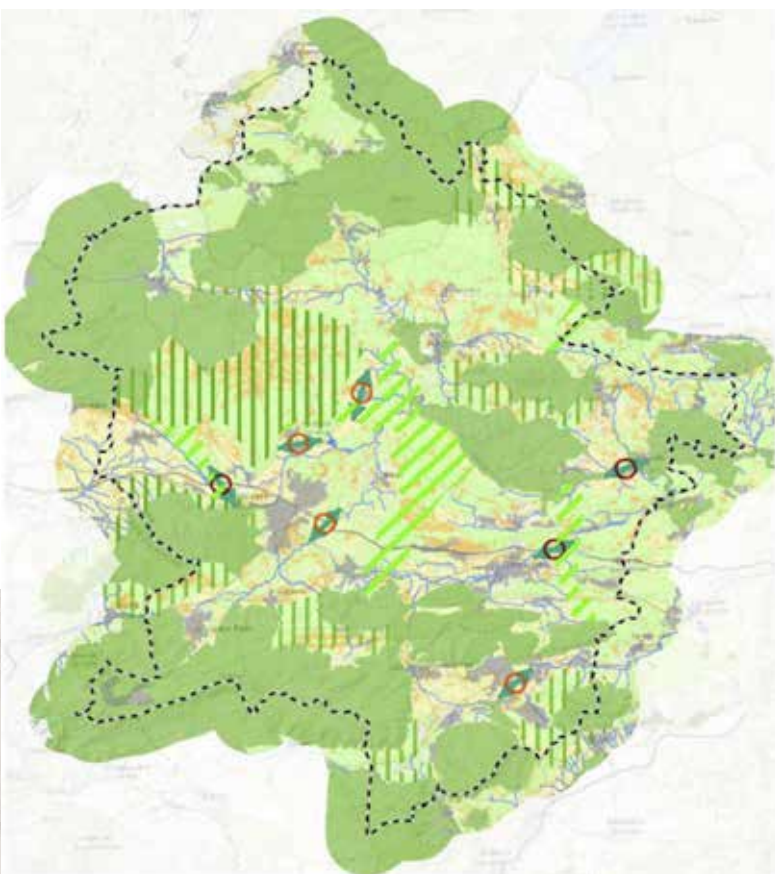
Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit un projet de développement sur son périmètre et sert de cadre de référence pour l'urbanisme, l'habitat, l'économie, le commerce, la mobilité, l'agriculture et l'environnement.

Il s'impose aux documents d'urbanisme communaux, aux Plans Locaux de l'Habitat (PLH), au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), aux Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et naturels Périurbains (PPEANP), etc.

Tout en ayant pour finalité de répondre aux besoins actuels et futurs de la population, le SCoT réaffirme le caractère structurant des espaces naturels et agricoles. Il accroît la maîtrise de l'urbanisation et les conditions d'accueil de la croissance démographique.

Le SCoT fixe des objectifs maîtrisés de développement économique en valorisant la diversification économique portée par l'agriculture, la sylviculture, le tourisme, les énergies renouvelables, l'économie résidentielle et le positionnement géographique central à la Région Sud PACA.

En d'autres termes, le SCoT protège et valorise le cadre de vie des habitants, la biodiversité, les paysages, la préservation des ressources en eau notamment, la réduction et l'anticipation des risques et nuisances tels qu'inondations, incendies, pollutions, et la vulnérabilité du territoire au changement climatique, etc.



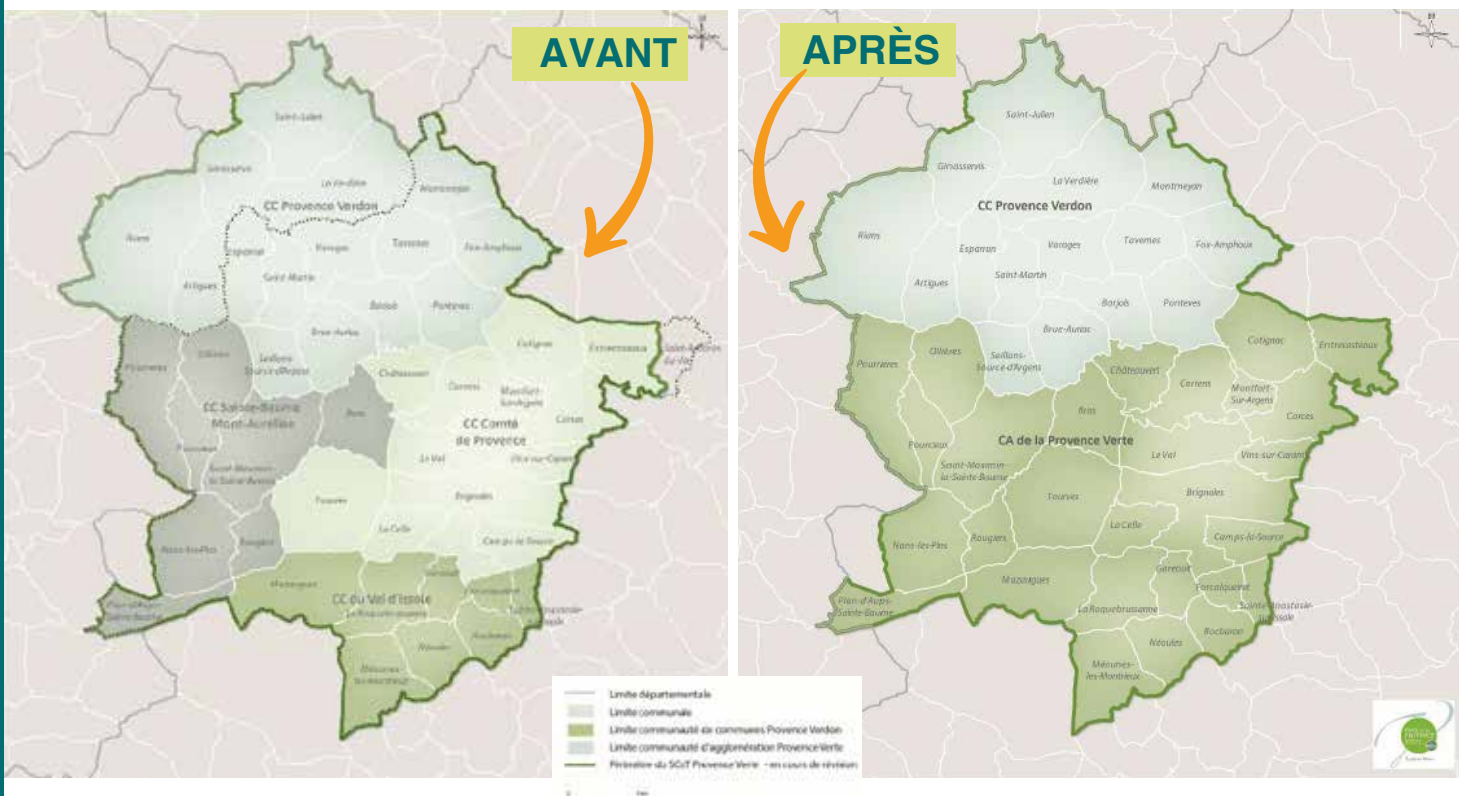
LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE DU SCOT PROVENCE VERTE

-  Cœurs de nature
-  Zone d'extension de cœur de nature
-  Continuités supra-territoriales potentielles
-  Sous-trame humide
-  Zone nodale boisée
-  Zone nodale semi-ouverte
-  Zone nodale ouverte
-  Point de fragilité potentiel
-  Point de restauration potentiel
-  Routes primaires
-  Routes secondaires
-  Enveloppe urbaine
-  Périmètre du SCOT
-  Périmètres des communes

Une enquête publique a été organisée pour informer le public et recueillir ses observations sur le projet du **SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) PROVENCE VERTE VERDON** révisé qui a été arrêté le 15 juillet 2019 par le Syndicat mixte Provence Verte Verdon. Une révision approuvée à l'unanimité par les élus du territoire.

En effet, cette révision du SCoT a été effectuée avec la participation active de toutes les communes du périmètre et en concertation avec tous les partenaires (chambre agriculture, DDTM, etc.). Les avis et participation des administrés ont quant à eux été recueillis dans le cadre de l'enquête publique et des réunions publiques.

Le périmètre du SCoT élargi



- Extension du périmètre du SCoT aux communes de Rians, Ginasservis, St Julien le Montagnier, Artigues et La Verdière.
- Fusion des communautés de communes du Comté de Provence, de Sainte-Baume-Mont-Aurélien, du Val d'Issole en la Communauté d'agglomération Provence Verte et rattachement de Saint-Antonin du Var à la Communauté d'Agglomération Dracénie Provence Verdon.

DATES CLÉS DU SCoT :

- Octobre 2014 : mise en révision du SCoT
- Octobre 2018 : débat sur le PADD (orientations générales du SCoT)
- Juillet 2019 : arrêt du projet de SCoT par les élus
- Octobre à novembre 2019 : consultation des Personnes Publiques Associées
- Novembre à décembre 2019 : enquête publique
- Février 2020 : approbation et mise en application du SCoT

PROTECTION DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Un développement urbain maintenu mais des espaces naturels préservés : le principe de compensation

Le SCoT autorise des projets légers d'équipements de tourisme, loisirs et pédagogiques dès lors qu'aucune atteinte à la biodiversité et à la fonctionnalité écologique n'est constatée.

Les développements et extensions urbains sont désormais limités et soumis à des normes environnementales réduisant l'impact sur la biodiversité, des sites de développement urbains étant pré-définis.

Ainsi, les terres agricoles et agricolables sont préservées de toute implantation.

Dans le cas où une terre agricole serait soumise à un projet d'urbanisation, un principe de compensation préalable à cette perte de surface agricole sera mis en œuvre.

La mise en place de cette compensation fonctionnelle qui tendrait à maintenir le potentiel agricole sur l'ensemble du territoire malgré les consommations des espaces agricoles est primordiale.

L'accès des agriculteurs au foncier est privilégié, de même que le maintien et le développement de ces espaces productifs.

À travers le SCoT, les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) approfondissent ces objectifs de protection des terres en garantissant leur pérennité dans le cadre de leur projet de développement par des réglementations d'urbanisme, le zonage, le classement en ZAP, etc.

Chaque projet d'aménagement implique des mesures visant :

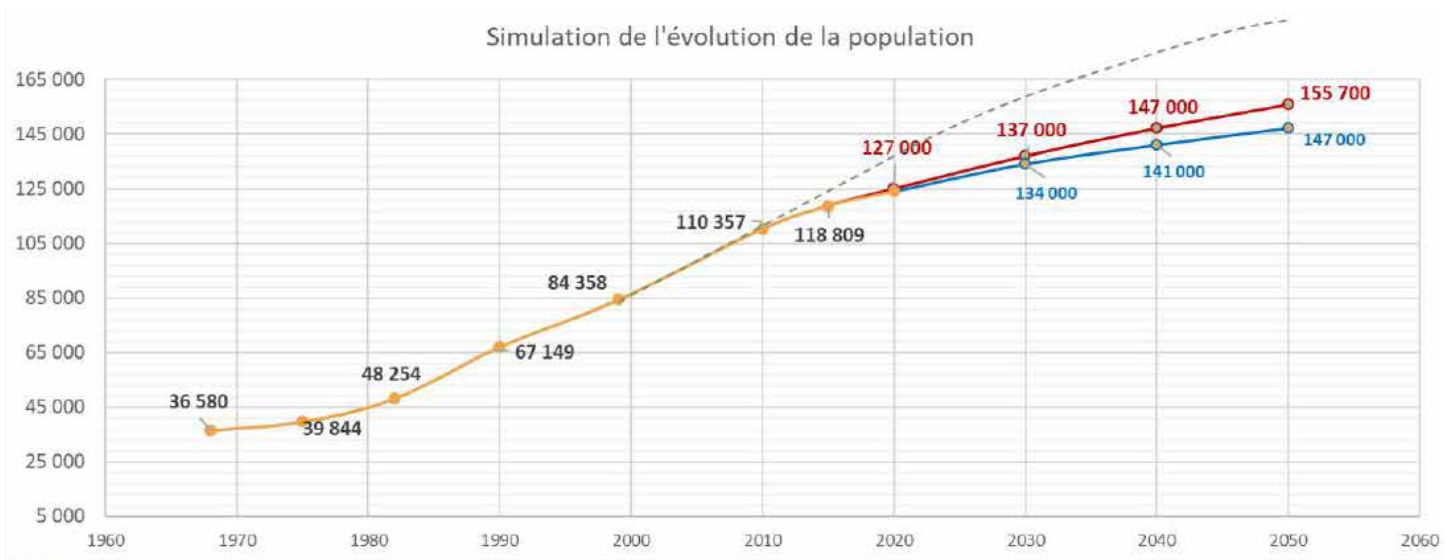
- d'abord, à éviter la consommation d'espace agricole
- puis à réduire l'impact du développement urbain sur l'activité agricole endommagée par les besoins de consommation d'espaces nécessaires à son bon développement et à l'accueil de sa population.

Pour maintenir le potentiel agricole sur l'ensemble de son territoire, les communes ou EPCI identifient alors des espaces agricolables pour compenser cette perte.



LE BESOIN EN LOGEMENT : L'HABITAT DANS LE SCoT

L'évolution démographique prise en compte dans le territoire du SCoT

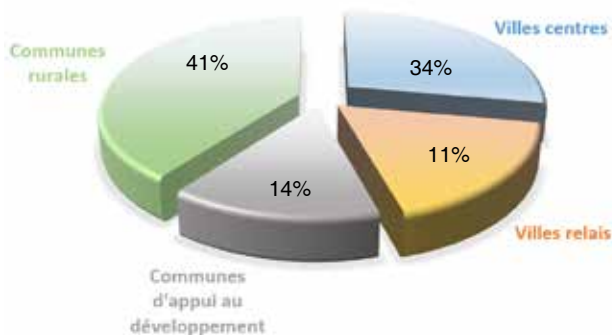


- : Projection de l'évolution constatée entre 1990 et 2010
- : Prospective SCoT : taux de croissance de 1,1%/an, soit + 20 000 habitants en 2040
- : hypothèse basse (Diminution du taux de croissance).

Partant du constat que les communes rurales ont absorbé une grande partie des nouvelles habitations, le SCoT veut inverser ces tendances et impose une urbanisation raisonnée pour les communes rurales.

RÉPARTITION DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Avant la révision du SCoT



Proposition de répartition après la révision du SCoT (période : 2020-2040)



Villes centres : Brignoles et Saint Maximin / **Villes relais** : Rians ; Barjols ; Carcès ; Rocbaron ; Garéoult
Communes d'appui : Tourves ; Le Val ; Pourrières ; La Celle et Camps la Source / **Communes rurales** : 30 autres communes dont Bras

OPÉRATION FAÇADES

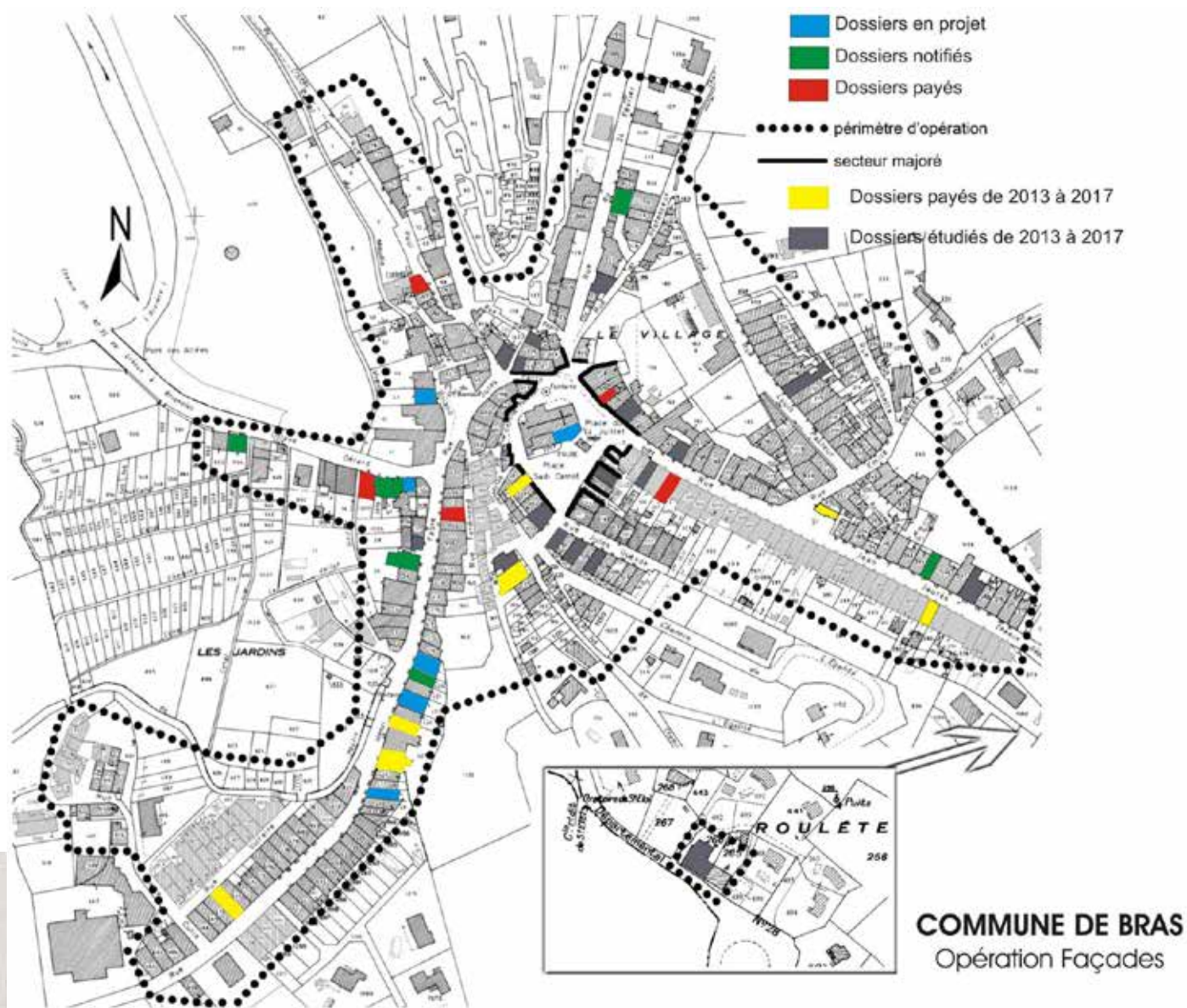
OPÉRATION FAÇADES : RÉHABILITATION DU CENTRE-VILLAGE

Depuis 2013, la commune a lancé en partenariat avec Soliha un programme de réhabilitation du centre du village. Le but est d'inciter et aider les propriétaires à réhabiliter leur façade et leur logement en proposant gratuitement :

- des conseils techniques adaptés à leur immeuble,
- des conseils dans la recherche de financements,
- des subventions, allouées par la commune et la Communauté d'agglomération Provence Verte.

Les propriétaires de biens en centre-village peuvent se voir accorder une subvention pour la rénovation de leur façade. Afin de maintenir et améliorer la cohérence architecturale de notre centre village, des règles précises sont toutefois imposées : enduits, peintures, fenêtres, grilles, volets, portes, garages, descentes de toiture...

Vous êtes intéressé par ce programme ? Vous trouverez tous les détails de l'opération sur notre site internet rubrique : Cadre de vie > Urbanisme > Opération Façades



OPÉRATION FAÇADES

Exemple de rénovation de façades



AVANT



APRÈS

Depuis la mise en place de cette opération, nous constatons une forte dynamique et des résultats visibles en centre-village.

- **26 431 €** ont été versés par la commune
- **20 745 €** sont réservés pour des projets en cours.



AVANT



APRÈS

Depuis 2019, la Communauté d'Agglomération Provence Verte complète ce dispositif en accordant une subvention supplémentaire pouvant atteindre 1 000 € par façade.



La subvention communale est calculée ainsi :

Façade	Taux général	Taux majoré	Plafonds de travaux	Plafond de subvention
Ravalement léger	30 %	40 %	45 €/ m ²	1 500 €/façade
Ravalement lourd	30 %	40 %	90 €/ m ²	2 500 €/façade 3 750 €/immeuble
Travaux complémentaires	Taux		Plafond de subvention	
Volets	50%		150 €/volet	
Fenêtres	50%		150 €/fenêtre	
Porte de garage	50%		500 €	
Descente eaux usées	50%		750 €	
Intérêt architectural	50%		750 €	
Devanture	50%		2 500 €	

ASSOCIATION ACTION SOLIDAIRE DE PROXIMITÉ : un container à votre disposition et bientôt une permanence à Bras

L'association Action Solidaire de Proximité est une association caritative créée en 2017. Elle a pour but d'apporter une aide aux plus démunis sous forme alimentaire, vestimentaire et peut participer à une aide financière sur présentation d'une facture.

L'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général en s'ouvrant à tous les publics, notamment les plus fragiles, en préservant à ses activités un caractère non lucratif, laïque et apolitique.

Elle travaille avec l'ADAFMI (Association d'Aide à Domicile Famille Retraité Malades Infirmes), La MAÏA Provence Verte (Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer), la Ligue Varoise de Prévention, la Mission Locale (Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans), et récemment avec la SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

L'association effectue des permanences à Saint-Maximin, Nans les Pins, Plan d'Aups, Pourcieux, Pourrières, Saint-Zacharie, Tourves et prochainement à Bras où la permanence se fera le 4^{ème} mardi matin de chaque mois au CCAS.

Un collecteur de linge installé face à la mairie vous permet de déposer vos vêtements, votre linge de maison, propres et secs, vos chaussures liées par paires, le tout dans des sacs fermés. Même usés, ces dons seront recyclés. Ceux en bon état serviront à approvisionner notre vestiaire.

Bon à savoir
Un samedi par mois a lieu une braderie à la MJA, salle Elysium, boulevard Rey à Saint-Maximin, de vêtements neufs et d'occasion homme, femme, enfant, bébé, linge de maison, vaisselle, livres, jouets...



Contact : 07 47 67 78 47 / action.solidaire.proximite@gmail.com

ACTE CIVIL

NAISSANCES



■ Romane, Annick, Laurence BONNET née le 4 juillet de Cyrielle BONDIETTI et de Jocelyn BONNET
 ■ Loubljana GUERRE née le 7 août d'Aude CLÉRY et de Pascal GUERRE ■ Agnès, Lumena, Marie MOUSTARDIER née le 8 août de Claire ROBIN et de Hubert MOUSTARDIER ■ Morgan, Alain LEULIET né le 23 août d'Aurélié BRÉARD et de Laurent LEULIET ■ Gaïa Naïs Louise PEREYROL née le 12 septembre de Florie CARRER et d'Adrien PEREYROL ■ Tiago Armand Ange L'ÉTOILE né le 19 septembre de Corinne DONNEAUD et de Stéphane L'ÉTOILE ■ Timéo, Yohann, Gabriel ESPADAS né le 29 septembre de Yaëlle CAVALIER et de Guillaume ESPADAS ■ Estelle, Karen RICCIO née le 12 octobre de Marine VOULTOURY et d'Anthony RICCIO ■ Catalina, Diane SCHAEFER née le 18 octobre de Gino CHAEFER ■ Doulciana Christelle Eléonore MORET née le 21 octobre de Carla MORET ■ Cléo, Joëlle RODRIGUEZ née le 26 octobre de Mélane BERNARD et de Guillaume rodriguez ■ Éthan JEZEQUEL né le 29 octobre de Jaya CAUTY et de Nicolas JEZEQUEL ■ Louna MORETTI née le 1^{er} novembre de Virginie MORETTI ■ Oriane Jeanne Louve URRUSTOY MEURIN née le 14 novembre de Frédéric MEURIN et de Fanny URRUSTOY

DÉCÈS



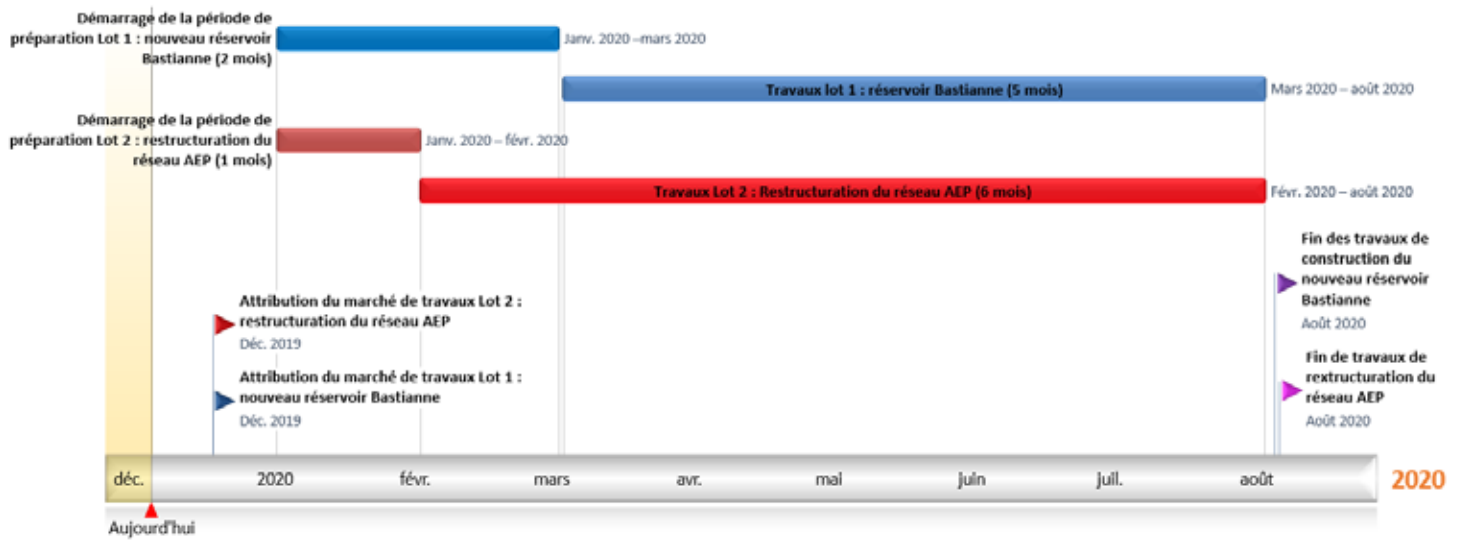
■ Jean-Gérard ANTONETTI le 5 septembre ■ Colette Marie PIERRE veuve AMBARD le 21 octobre ■ Pierre JAZARIN le 3 novembre ■ Albert René ROMAIN le 9 novembre

MARIAGES



■ Catherine Annie TALLARICO et David Joseph Daniel HURAUX le 7 décembre

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU : RÉTRO-PLANNING



CABINET MÉDICAL MUNICIPAL



La commune avait engagé depuis plusieurs années une recherche active d'un bien afin de créer un cabinet médical municipal. C'est aujourd'hui chose faite. Après avoir acheté un appartement puis entrepris des travaux d'aménagement, notre commune possède son cabinet médical. Tout ce travail a été récompensé par la signature d'un bail au profit du Docteur Morgane Brancato.

Par cet article, nous tenions à remercier une nouvelle fois le Docteur Papouin pour son aide précieuse et le docteur Brancato d'avoir choisi notre commune.

En quelques mois, le Docteur Brancato est déjà très appréciée des Brassois et nous lui souhaitons d'exercer de nombreuses années dans ce cabinet.

SPÉCIAL NOËL

Marché de Noël

Une journée passée sous le signe de la magie et de la convivialité !

Vous avez découvert au fil des stands de nombreuses créations artisanales, apprécié les gourmandises sucrées ou salées et dégusté du vin chaud !

Les petits n'étaient pas en reste : jeux gonflables, présence du père-Noël et de la princesse Belle pour immortaliser l'instant en photos, promenades en calèche, portraits offerts par un artiste caricaturiste.



Bras scintille de mille feux avec ses nouvelles illuminations



Téléthon

2 500 € récoltés à Bras, merci à tous !



Soirée Music'Oll



Loto





BRAS À L'HONNEUR

Cette fin d'année 2019 a été marquée par l'accomplissement d'un projet important pour la commune : le 11 décembre dernier, elle a obtenu le

1^{er} prix départemental des villes et villages fleuris 2019

C'est avec fierté que Bras s'est vu récompensé de ses efforts et de son engagement pour l'embellissement de son territoire, et plus globalement l'amélioration de son cadre de vie, par l'obtention de ce prix.

Cette distinction a été possible grâce à une forte mobilisation des élus et du personnel communal, un grand merci à eux pour tout le travail accompli.



Ce "diplôme" en poche, Bras peut maintenant être candidat à la 1^{ère} fleur du concours régional.





L'Accorderie de Bras

Le samedi 16 novembre l'antenne Brassoise de l'Accorderie Provence Verte organisait dans la salle Boschero une rencontre de Contrée, menée, arbitrée par Olivier J. afin que les parties soient le plus plaisantes possibles.

Dés 19 h la soirée a commencé par le repas où nous avons partagé le petit quelque chose que chacun a apporté. Dés 21 h nous sommes prêts par équipe de deux à nous lancer dans la bataille.

Organisées autour de 10 tables les vingt équipes doivent s'affronter en 3 manches de $\frac{3}{4}$ h pour faire le meilleur score. Aucun argent, aucun lot ne fut distribué, seule la rencontre, l'échange, la bonne

humeur de chacun, la franche rigolade furent les seules récompenses de la soirée.

La salle fut rangée car tous ont pris soin avant de partir de donner un coup de mains pour plier, empiler chaises et tables.

Aux environs de 23h30 nous rentrons chez nous satisfaits et heureux d'avoir passé une bonne soirée.

Les participants sont venus de différents secteurs : Aubagne, Saint Maximin, Tourves, Bras.

Pour tout renseignement concernant la contrée :
Tel : 07 66 49 49 40

Eva administrateur Accorderie Bras : 06 42 91 81 73





PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Souvenir Français : une allocution pas comme les autres

Ce 11 novembre 2019, l'école de Bras était représentée par un groupe d'élèves pour chanter la Marseillaise, accompagnés de ceux de l'école de Barjols.

Mais deux de nos jeunes Brassois avaient une autre mission d'importance : lire, pour la première fois, une allocution évoquant, sans concession, les conditions dans lesquelles combattaient les "Poilus", le déroulement de la "Grande Guerre" et son après.

Avec M. Doré, leur maître, ils ont découvert « la propagande mensongère, les aberrations et l'inutile boucherie des combats dont l'incompétence bornée des généraux est responsable » (J.P. Guéno). Ils ont étudié cette facette de l'Histoire révélée depuis quelques années dans les écoles et les lycées, d'abord pour la comprendre, ensuite pour la lire.

C'est peut-être le texte le plus "interpellant" que les élèves aient lu, en trois ans d'échanges entre l'école de Bras et le Souvenir Français, pour raconter, sans

fards, une partie de notre Histoire de France. Chapeau l'école et les CM 1 - CM 2 !

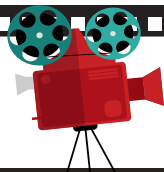
*Anne Schmidt, présidente du Comité S.F. de Bras :
04 94 59 14 67 /
anne-frederique.schmidt@orange.fr*



"Le 11 novembre 1918 à 11h, on signait l'Armistice : ces documents signent la fin de la 1^{re} guerre mondiale. Cette année, c'est le 101^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice. À cette occasion, les élèves de l'école Mailis mira et Benjamin Cancrez ont lu un texte qui rendait hommage à tous les soldats de cette guerre : les morts et les vivants. Un autre a déposé des fleurs devant le monument aux Morts. Les élèves du collège ont chanté la Marseillaise. Il y avait beaucoup de monde : la Marine, les pompiers, des militaires. Tout le monde était très fier de cette matinée."

Signé : les élèves de CM2

Agenda



Chaque vendredi : 18h30 et 20h30
Séances de cinéma - Cinéma Le Cercle. Tarif : 6 €
Infos. Ciné83 : 04 94 24 72 86 / cine83@laligue83.org
www.facebook.com/FOL83 - www.allocine.fr/salle "Le Cercle"

JANVIER

■ Samedi 11

19h00 - **Vœux du Maire** - Salle des Fêtes.

Le Maire Franck Pero et son Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux 2020

Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

■ Dimanche 12

17h30 - **Loto des Pot's à Gary** - Salle des Fêtes.

Infos / Isabelle BEAUDOUIN : 06 59 16 35 18

■ Samedi 25

De 10h à 22h - **Nouvel an chinois du Viet Vu Dao**

15h : défilé du dragon et démonstrations. 17h : loto asiatique

Salle des Fêtes. Infos / Didier DEBARGE : 06 32 98 24 34



FÉVRIER

■ Samedi 1

17h - **Loto du FEP** - Salle des Fêtes.

Infos / Claude Souef : 04 98 05 07 25

■ Dimanche 9

12h - **Chandeleur des Aînés du CCAS** - salle des fêtes.

Les Aînés brassois de 70 ans et plus sont invités à la traditionnelle Chandeleur.

Inscription obligatoire en mairie jusqu'au 3 février en échange d'un coupon d'invitation.

Infos / CCAS : 04 89 67 07 43

■ Samedi 15

17h - **Loto et choucroute de la BD en Fête** - Salle des Fêtes.

Infos et réservation / alain.waerzeggers@orange.fr

■ Dimanche 16

De 14h à 18h - **Bal country de The Black Horses** - Salle des fêtes.

Infos / Sandra DALFOLLO : 06 30 35 03 79

MARS

■ Samedi 7

De 14h à 18h - **Carnaval** - Défilé dans le village et animations en salle des Fêtes. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

■ Dimanche 15 - École

Élections municipales - 1^{er} tour

■ Dimanche 22 - École

Élections municipales - 2^{ème} tour



AVRIL

■ Samedi 4

19h - **Soirée country de The Black Horses** - Salle des fêtes.

Infos / Sandra DALFOLLO : 06 30 35 03 79

■ Dimanche 26

À 8h00 - **Course VTT Cochon'duro des Vieux cochons seillonnais** - départ de la salle des fêtes.

Infos / 06 58 04 58 90

À 11h00 - **Cérémonie commémorative - Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation**

SERVICES

MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr

Lundi au vendredi : 8h-12h

Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois : 9h-12h

POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr

Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr

Lundi au vendredi : 7h30-8h40.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30

Mercredi : 13h30-18h30 et du 21 au 31/10 inclus

MÉDIATHÈQUE

04 94 37 23 47 / mediatheque@mairie-bras.fr

Mardi, jeudi et vendredi : 15h30-18h30

Mercredi et samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

CCAS

04 89 67 07 43

Lundi : 9h30-11h30 ou sur rendez-vous

mercredi après-midi ou vendredi matin

TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

NUMÉROS UTILES

ÉCOLE

04 98 05 12 99

CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

DÉCHETTERIE

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 8h30-11h30

PERMANENCE ÉLUS

Les samedis 4 et 18 janvier, 1 et 15 février, 7 et 21 mars sans RDV, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions. Pour le contacter :

Franck PERO - Maire - Finances, écoles
fpero@mairie-bras.fr - sur rdv

Dominique DE PUYDT - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel
ddepuydt@mairie-bras.fr

Guy HERNANDEZ - Travaux, cérémonies
ghernandez@mairie-bras.fr

Martine BOLIN - Communication, développement économique et touristique
mbolin@mairie-bras.fr

Jérémy MESSAUDI - Culture, festivités, jeunesse et sport - jmessaoudi@mairie-bras.fr

Anne COUPLEZ - Urbanisme
annecouplez@mairie-bras.fr

Jean-Pierre RIVIER - Associations, conseil des sages - jprivier@mairie-bras.fr

